# COMMISSION MOTO - REUNION DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 2016

Personnes présentes :

| Organisme | Nom | Coordonnées |
|---|---|---|
| Ville de Bruxelles<br>Cab de la Mobilité | Fanny EVERS | Tél : 02/279.50.63<br>Mail : fanny.evers@brucity.be |
| Ville de Bruxelles<br>Urbanisme-Architecture | Géraldine HUBRECHT | Tél : 02/279.31.84<br>Mail : geraldine.hubrecht@brucity.be |
| Ville de Bruxelles<br>Urbanisme | Patrick PALLANT | Tél : 02/279.33.76<br>Mail : patrick.pallant@brucity.be |
| Ville de Bruxelles<br>Travaux de Voirie | Hugo STEGEN | Tél : 02/279.60.02<br>Mail : hugo.stegen@brucity.be |
| Cap Moto | Pierre-Yves MERCIER | Mail : capmoto@scarlet.be |
| Fedemot | Thierry VERSTRAETEN | |

Personnes excusées :

| | | |
|---|---|---|
| MCC | Stijn VANCUYCK | Tél : 02/778.64.48<br>Mail : svc@febiac.be |

1. Approbation du pv de la réunion du 06.06.2016
   Pas de remarque.

2. Statistiques d'accidents
   L'IBSR a fourni plusieurs sources d'information intéressantes en lien avec la sécurité et les accidents à moto et réalisé un tableau reprenant diverses statistiques d'accidents liés aux motards.
   Quelques questions sur ce tableaux : est-ce bien les données relatives au territoire de la Ville de Bruxelles uniquement ?
   Connaît-on le nombre de motards sur le territoire de la Ville et pour chaque Région ?
   Quelle type de lésion constate-t-on ? Sont-elles liées à un mauvais ou manque d'équipement de protection ?

   Voir également l'article de presse de juillet 2016, en annexe.

   Quelques questions /réflexions :
   - Que font les autorités face à ces constats, quelles sont les mesures prises ?
     → *La police réalise des contrôles, parfois sous forme d'opération thématique mais aussi de manière générale.*
     *La Ville tient compte dans la mesure du possible des motards dans les avis remis dans le cadre des dossiers soumis à permis d'urbanisme, lors de ses propres projets d'aménagement et relaye les campagnes de la Région/IBSR.*
     *Suite aux réflexions menées au sein de la commission moto, la Ville respecte les normes du CRR pour les marquages anti-dérapant.*

   - Il existe parfois des contradictions : ex : prévoir des rétrécissements de bandes pour ralentir la vitesse ou prévoir des chicanes mais ce type de mesure ne permet pas les remontées de files par les motos.

*→ Tous les modes sont pris en compte. La présence de site propre bus ou la nécessité d'une piste cyclable ou élargissement des trottoirs ne permet pas toujours de maintenir des bandes de circulation larges.*
*La Ville prévoit plutôt des coussins berlinois que des chicanes, ce qui est meilleur pour les motos.*

- Bandes bus ouvertes aux motos
  *→ Le Collège ne s'est pas prononcé sur la question. Le code de la route va être revu, il n'est pas certain que la mesure soit maintenue, vu les avis défavorables de la Région, l'IBSR, des cabinets régionaux, de la STIB,….Il y a lieu d'attendre le nouveau code de la route pour reparler de cette question.*

- Problème de sécurité pour les piétons quand ils doivent traverser plusieurs bandes de circulation – pourquoi ne pas prévoir des feux piétons avec signalement du temps qui reste à traverser, comme cela existe à Paris ?
  *→ La Région a testé la mise en place de ce type de feux (ex gare du Nord). Quelles en sont les résultats et le suivi qui sera apporté ? Se renseigner auprès de la Région. La Ville en tant que gestionnaire des voiries communales ne pourrait- elle pas prévoir aussi ce type de feux à certains carrefours ?*

- Comment sensibiliser les motards eux-mêmes aux dangers ?
  *→ L'échevine va proposer au collège de relancer les formations de conduite défensive aux employés motards de la Ville – budget 2017.*
  *→ Les activités « au boulot à moto » sont à réitérer (voir ci-dessous)*
  *→ Il est proposé que soit réalisé des flyers pour indiquer les recommandations importantes à l'égard des motards – à voir avec la Région/IBSR.*

3. <u>Au boulot à moto juin 2016 - débriefing</u>
   Environ 40 motards de la Ville ont participé, sur 70 inscrits. La météo pluvieuse a découragé certains à participer.
   Les participants ont bien apprécié les activités, et les organisateurs aussi. Lieu idéal.
   A réitérer.
   Ne pas inviter les non motards : les activités pourront alors plus être axés sur la conduite défensive.
   Prévoir un atelier pour faire prendre conscience du manque de visibilité d'un motard depuis une voiture, angles morts,….
   Mieux informer les usagers du site qui y travaillent de l'organisation de l'évènement (via Prosport).
   *→ La cellule Mobilité vérifie si le site est disponible pour l'édition 2017, sur le même principe que celle de 2016 avec des ateliers plus poussés.*

4. <u>Organisations des prochaines commission moto</u>
   Il est proposé de ne prévoir que 2 réunions par an (février et septembre). La réunion du 12/12/2016 est annulée.
   La prochaine réunion est fixée au lundi 13 février 2017.

<u>Prochaine réunion</u> : 13 février 2017